



Lettre d'information municipale

N°18

CARNAC ECHOS

OCTOBRE 2015



PLU : enquête publique

L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), qui définit où et comment construire l'avenir à Carnac, a lieu jusqu'au 20 novembre 2015 en Mairie. Les commissaires enquêteurs sont présents certains jours. Retrouvez ces dates sur www.carnac.fr (onglet *Vie municipale* > sous-onglet *PLU*).

Réunions de quartiers

Des réunions de quartiers seront programmées en 2016 à l'instar de celle qui s'est déroulée en campagne le 23 octobre dernier sur le secteur de Quelvezin/Le Hahon. L'occasion pour vous de rencontrer et d'échanger avec vos élus.

Marque de territoire : réunion publique

Vous êtes acteurs du territoire à Carnac (*habitants, socio-professionnels, responsables associatifs, directeurs d'établissements scolaires*), devenez ambassadeurs de la marque « Experience By Carnac » !

Les modalités vous seront présentées le vendredi 13 novembre, à 18h, au Casino Barrière (rond-point des Salines). Accès libre et gratuit.

Recensement : la Ville recrute

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu entre la mi-janvier et la mi-février 2016, la mairie recrute, contre rémunération, des agents habitant Carnac, Plouharnel ou la Trinité-Sur-Mer. Les personnes intéressées, majeures et titulaires du baccalauréat, doivent soumettre une lettre de motivation accompagnée d'un CV avant le 27 novembre en mairie. Informations au 02 97 52 06 86.

Subvention aux associations

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la Ville www.carnac.fr. Ils doivent être complétés, puis retournés, avec l'ensemble des pièces demandées, avant le 15 janvier 2016 en mairie.

Travaux

TRAVAUX ACHEVÉS

- Installation de deux buts multisports (*foot, hand et basket*) à l'arrière des tribunes au complexe sportif du Méneç ;
- Remplacement de deux buts de football sur le terrain d'entraînement du Méneç ;
- Poursuite de la remise en peinture des candélabres.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux d'aménagement de la rue Saint-Cornély et ceux portant sur la réhabilitation et mise aux normes du bureau d'information touristique du bourg ont débuté en octobre. Ils devraient s'achever à la fin du premier trimestre 2016. Retrouvez plus d'informations sur le site internet www.carnac.fr (page *actualités*).

Enseignes et pré-enseignes

Les dispositions de la loi Grenelle de 2010, applicables depuis le 13 juillet 2015, limitent l'implantation des enseignes et pré-enseignes.

Pour toute information complémentaire, les acteurs socio-professionnels concernés par cette réglementation, peuvent s'adresser à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) au 02 97 68 13 17.

Stationnement

Le décret national n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, crée un nouvel article, dans le code de la route, qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements dits « très gênants » (*au lieu de 35 € pour les stationnements dits « gênants »*).

Exemples : arrêt ou stationnement d'un véhicule sur un trottoir, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur les passages piétons, sur les voies vertes et pistes cyclables etc..

Interdiction de fumer

Depuis le 1er juillet 2015, il est interdit de fumer dans les aires de jeux pour enfants (*décret paru le 30 juin 2015*).



RETOUR EN IMAGES

Accueil de jeunes bavarois dans le cadre du jumelage Carnac-Illertissen.



Exposition «Sculpteurs de Bretagne».



Championnat du Monde «Tornado».



«Foulées carnacoises», dans le cadre du Triathlon.



«Journée citoyenne» organisée par le Lion's Club.





Animations proposées par Terraqué, le Musée de Préhistoire, le Centre des Monuments Nationaux, les Chapelles, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



Concerts de Bako Combé et de Youssouf Karembe à Terraqué.



4 jeunes carnaçois remportent un concours européen pour la création d'une applicaton numérique «La Quête de Belnac».

Trophée «Breizhskiff».



Lettre d'informations n°18- Ville de Carnac

Mairie de Carnac, Place de la Chapelle, BP 80, 56 341 Carnac Cédex. Tél : 02 97 52 06 86

Directeur de publication : O. LEPICK. Conception : service communication. Impression : IOV.

Tirage : 3 000 ex. Contact : communication@carnac.fr Diffusion : à votre domicile, en mairie de Carnac.

Informations complémentaires : www.carnac.fr. Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique.

